

Des savoirs et des problèmes publics : une analyse critique

Analyse critique de l'ouvrage : Ludivine Damay, Benjamin Denis, Denis Duez (dir.), « *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics* », Publication des Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 2011.

Jonathan Peuch – Doctorant en Science politique (GRAP-ULB)

L'ouvrage *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics* présente une collection de travaux de type qualitatif, chacun mettant en œuvre, à partir d'étude de cas, des outils pour investiguer le *savoir* comme objet politique et social. Poser cette question, c'est s'inscrire dans une approche constructiviste (Erik Neveu, 1999). La coordination de l'ouvrage collectif est l'œuvre de trois politologues aux Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles : Ludivine Damay, Denis Duez et Benjamin Denis. Les neuf contributeurs sont des chercheurs francophones issus de la sociologie politique qui s'intéressent à la construction pratique des *objets* du politique - et du *politique* dont les limites sont en perpétuelle redéfinition. Depuis le début des années 1980, une littérature a émergé, rassemblant une série de travaux qualifiés de pragmatique, praxéologique, sociologie des épreuves ou de l'acteur-réseau, avec des concepts comme ceux de « public » (John Dewey, 2003), de « construction des problèmes publics » (Joseph Gusfield, 2009 ; Daniel Cefaï, 2009), de controverses (Bruno Latour, 2006), ou encore de justification (Laurent Thévenot, Luc Boltanski, 1991). Le présent ouvrage s'inscrit donc au croisement de ces réflexions et d'une approche constructiviste.

Notre analyse critique est le lieu d'une tentative de synthèse autour de questions esquissées ou sous-jacentes qui méritent des approfondissements.

I – LES JALONS DE L'OUVRAGE

Chacune des études présentées dans l'ouvrage mène une enquête sur les questions relatives aux savoirs lors de l'introduction de problèmes dans l'espace public. L'attention est tournée vers les conditions et les conséquences des énonciations discursives des acteurs mobilisés – les publics. Ceux-ci supportent des visions du monde, des savoirs, et des sens du juste et du bien. Un problème devient public lorsqu'il s'échappe de son « milieu naturel », et comporte un besoin d'arbitrage en jouant avec les limites de l'acceptable et de l'inacceptable. Il s'agit alors de comprendre les processus essentiels qui sous-tendent cette sortie. Cette compréhension passe par la consolidation de plusieurs concepts clés qui traversent les articles de l'ouvrage avec plus ou moins de poids en fonction des questions centrales de chacun et chacune.

La construction des problèmes publics s'établit sous la forme d'une dialectique entre les positions des acteurs qui s'exposent publiquement aux moyens d'arguments et de savoirs différenciés (*Le malaise des cadres*, par Corinne Delmas). Le choix des mots et l'importance d'une formule deviennent des

étapes cruciales dans la perception publique d'un phénomène. La qualification d'une situation problématique devient la manière d'exister d'une chose (*Le changement climatique comme problème public*, par Stefan Aykut). La dimension conflictuelle de cette exposition est difficilement écartée, car il s'agit soit de poser une parole contre une autre (*La construction de la figure du terroriste*, par Benjamin Denis et Denis Duez), soit de faire émerger une voix critique à partir d'un silence (*La reconnaissance des organisations féministes*, par Sophie Stoffel). La question de la légitimité est posée en filigrane : c'est à l'expert que revient la tâche naturelle de statuer sur les choses (*La contre-expertise militante*, par Daniel Mouchard). Pourtant, son omniprésence voile d'autres formes de savoirs, souvent plus proches, pratiques, expérimentaux, profanes, qui sont finement analysés. De plus, le savoir expert n'est pas toujours conforme aux situations complexes qui exigent des reformulations et auxquelles ils doivent s'adapter (*La traversée des frontières*, par Thomas Ribémont). Finalement, ces processus font de l'art d'énoncer l'essence de la représentation en ce que la qualification devient l'acte même du pouvoir politique (*Le cas du budget participatif de la ville de Mons*, par Ludivine Damay). La conclusion de l'ouvrage, écrite par Pierre Lascoumes, reprend plusieurs des concepts clés sans pleinement synthétiser les problématiques, ce qui justifie notre analyse transversale.

II - COMMENTAIRES CRITIQUES

Cette analyse ne propose pas un commentaire linéaire de l'ouvrage mais s'efforce plutôt d'approfondir deux thèmes transversaux : celui de l'ontologie du savoir et celui de la légitimité. Il se conclue par un appel à un élargissement des horizons, et à la prise en compte sérieuses des contextes socio-politiques.

La question d'une ontologie du savoir

Les textes de l'ouvrage *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics* placent à la fois leurs réflexions autour de la question du savoir comme objet d'étude, mais aussi comme *point de départ*. Autrement dit, il s'agit d'expliquer et expliciter le rôle des savoirs différenciés, mais aussi, dans une large partie, de comprendre les faits sociaux à partir, *essentiellement*, des discours, au sens où les discours seraient *suffisants* pour les comprendre et les analyser, puisque des phénomènes sont complètement appréhendés à partir de cette approche. A regarder de près l'article de Benjamin Denis et de Denis Duez, l'analyse par les savoirs et les discours de trois sphères (politique, médiatique, juridique) met à jour les ressorts expliquant la réussite du mouvement social visant les diverses qualifications de la personne de Kimyongür – le reste étant là pour servir la cause du discours. Ce verbe « réussir » peut s'interpréter en l'espèce dans le sens de celui de « réaliser » ou « réifier », puisque la réalisation du mouvement, c'est-à-dire une certaine inflexion de la réalité (l'assouplissement des peines pour Kimyongür), trouve sa cause originaire dans le processus de qualification discursive du prévenu (de « terroriste » à « militant politique »). Le choix méthodologique de l'analyse discursive n'est pas justifié théoriquement, mais plutôt thématiquement ; ce qui est pourtant nécessaire afin de

baliser les contraintes et les conditions de la recherche. Remarquons que cet article n'est pas le seul dans cet ouvrage à procéder en mettant le savoir à l'origine de l'explication : c'est aussi le cas de celui de Corinne Delmas sur le malaise des cadres (la qualification du malaise induisant le comportement des acteurs) ; celui de Stefan Aykurt sur le changement climatique (la qualification en *changement* ou en *katastroph* étant significatif pour expliquer le comportement des Etats, même si cet article ne manque pas d'en référer aux habitus politiques de l'Allemagne et de la France) ; et, enfin, celui de Sophie Stoffel lorsque la question de la reconnaissance des organisations féministes est reliée directement à leur influence sociale.

C'est ainsi que nous glissons vers la question de l'ontologie, c'est-à-dire la considération qui fait, en l'occurrence, du discours la cause de l'être. Si le discours suffit à expliquer les processus réalisateurs, ou du moins à en éclairer un côté *suffisant* pour comprendre « ce qui se passe », sa place et sa fonction mérite d'être première en termes d'explication. Puisqu'il s'agit de poser, dans cet ouvrage collectif (sans que cela en soit l'unique intention), la primauté du savoir sur toute autre espèce de critère ou de donnée pour expliquer et comprendre, nous allons essayer de fournir des éléments pour en saisir le fonctionnement. De plus, ces éléments peinent à être explicités, en général, dans les discours constructivistes, et posent de plusieurs problèmes. Nous forçons ici volontairement le trait, pour mieux cerner les conséquences de ce raisonnement ; car souvent, le discours est partie essentielle du phénomène, mais sans s'y limiter exclusivement.

Théorie de la chaîne causale constructiviste.

Pour le dire en quelques mots, nous pensons qu'il existe une chaîne causale à laquelle de nombreux sociologues, et en premier lieu les constructivistes, se réfèrent implicitement pour appréhender ce que Durkheim appelait « les faits sociaux » (1895). Cette chaîne est constituée de maillons dont les points de contact ne sont cependant pas évidents. Le savoir se manifesterait dans des discours, qui eux-mêmes expliciteraient des intentions qui seront les ressorts de l'action, porte d'entrée vers la réalisation et la réification : savoir > discours > intention > action > réification > fait social.

Commençons par souligner le lien qui existe entre le savoir et le discours. Nous ne pensons pas que les deux concepts soient considérés comme des unités explicatives distinctes, mais au contraire qu'ils procèdent d'une supposition épistémologique. Cette supposition manifeste que le discours est la réification du savoir, et donc d'une forme de traduction de la pensée (au sens de connaissance profonde, d'une cognition) en mots, en parole ou langage. C'est ce que les Grecs appelaient le *logos* : une mise en forme langagière du savoir, une manifestation de la pensée, une science, ou encore : un discours sur quelque chose. Pourtant, le savoir compris comme cognition latente, compréhension inconsciente, plus que comme une connaissance explicite n'est pas la même chose qu'un discours. Le discours est une mise en forme, comme nous le rappelle clairement les textes platoniciens du *Banquet* (qui présente plusieurs discours sur l'amour, « chose » que, pourtant, tout le monde « connaît ») ou du

Phèdre (où se joue la distinction entre le beau discours sophistique et le discours vrai socratique). Une autre mise en garde nous provient des Grecs : l'art d'accoucher des choses que nous savons, qui sont au fond de nous, la *maïeutique*, est aussi une mise en forme discursive, un surgissement par le *logos* d'un savoir enfoui et confus. Ces éléments ont pour vocation de nous rappeler que les savoirs, les compréhensions qui se traduisent par des représentations du monde, ne s'expriment pas clairement dans les discours, qui n'en sont qu'une mise en forme, mais dont ils tirent leur existence. A ce sujet, de très belles réflexions ont été publiées en sociologie, en reprenant à leur compte le lien entre le discours et la perception du monde (par exemple, Luc Boltanski, 2009).

Pour le sociologue, il s'agit dès lors de ne pas considérer le discours comme un déplacement de la pensée, ou plutôt comme une translation (au sens mathématique), mais comme une mise en forme qui entraîne des transformations. D'où des distinctions à effectuer. A cet endroit, les questions soulevées par Jean-Louis Génard dans le débat épistémologique des sciences sociales quant au statut de la sociologie critique et celui de la sociologie pragmatique (2011) sont éclairantes. D'une part, il pourrait exister une étanchéité des représentations du monde, alors considérées comme injustifiables et indiscutables (déterminisme, intériorisation, grille de lecture...), et dont le discours ne pourrait lui-même rendre compte ; d'autre part, le discours n'est accessible au sociologue qu'après un travail fondamental d'interprétation, car le discours est un média produit par des acteurs, et est lui-même producteur de sens qui parfois dépassent les intentions premières du déclarant.

Ce second élément appelle à la mise en place d'une sociologie des interprétants parmi lesquels les sociologues doivent adopter une attitude critique et réflexive. Ainsi, et cela est valable pour le second chaînon causal, le discours ne délivre pas intrinsèquement ses intentions à cause du travail d'interprétation auquel il oblige. Le premier chaînon rappelle que le discours est toujours la mise en forme d'une volonté qui peut ne pas afficher ni même véritablement connaître ses propres fondements, et qui s'adresse à un public. Comme l'écrivain écrit pour lui-même, mais avant tout pour le lecteur, l'orateur s'écoute parler (mise en forme de la pensée, comme dans la dissertation) mais aussi *se fait écouter* et cherche à se faire comprendre. De plus, il faut distinguer plusieurs types de discours en fonction du public auquel il s'adresse. Très souvent, lors de son enquête, le sociologue n'a pas accès à la totalité des documents concernant son sujet, mais en premier lieu aux documents publics : aux discours pensés comme destinés à la publicité (au sens kantien). Or, cette difficulté oblige à la prudence en matière de sociologie constructiviste, puisque les fondements d'un discours sont à dévoiler systématiquement.

Le troisième chaînon causal de l'interprétation discursive établit un lien entre l'intention et l'action. Pour traiter cette question délicate, nous aurons recours aux concepts déployés par Hannah Arendt dans *La Condition Humaine* (2010) : le *travail*, comme répondant aux nécessités vitales ; l'*œuvre*, comme artifice durable ; l'*action*, comme manifestation de l'agent dans l'espace politique. Chacun de

ces concepts est relié à une vision du temps comme passage, durée, et apparition. Ils sont, d'après Arendt, les modalités de la vie humaine moderne, et à ce titre permettent la création, l'artifice, la réification. Les capacités ontologiques de l'homme sont ainsi déployées dans ces concepts.

Dans notre chaîne causale, une confusion est établie entre l'action comme *création*, et l'action comme *manifestation* de l'agent. Le discours à la fois nous apparaît comme une manifestation, et à la fois comme une promesse, une déclaration d'intention. Lors de conflits définitionnels tel que ceux décrits dans l'ouvrage *Savoirs experts et profanes*, c'est la *qualification* du monde sous forme de discours qui va provoquer des bousclements et la mise en action des capacités politiques. Or, celles-ci amènent à faire exister quelque chose de nouveau, c'est-à-dire à réifier à partir du discours. L'action ainsi pensée est un geste ontologique. Soulignons trivialement qu'il ne suffit de dire quelque chose pour que celle-ci vienne au monde comme par magie (même si parfois la parole peut avoir un effet performatif).

Nous arrivons ainsi à la fin de notre première thématique transversale. La question de l'ontologie du politique impliquée par une analyse discursive de la société mérite d'être abordée en profondeur d'un point de vue épistémologique et théorique. La question du savoir et de l'expertise renvoie aussi à des considérations, généralement proches de la science politique et de la sociologie, sur la légitimité et sur l'inégalité.

La question de la légitimité en démocratie

La légitimité est au fondement de tout système politique, et répond à la question : « Qui doit parler ? », ce devoir étant un appel, et en même temps une exclusion. Il donne la prééminence à certains qui vont légitimement exprimer leurs points de vue, et ce faisant manifester une vision du monde, un ensemble de représentations, de schèmes cognitifs et d'horizons normatifs (Génard, 2011). Ceux qui ne sont pas légitimes peuvent être considérés comme les victimes de cette sélection institutionnelle et politique.. Bien que la démocratie ait répondu à l'appel du « qui ? » par une phrase un peu vague et universaliste - le peuple, tous, le *demos*-, l'analyse d'Isabelle Stengers (2006) démontre un lien originel fort entre les scientifiques et l'Etat, et ses textes dénoncent les *victimes* de ce monopole de la science.

Le lien entre la question de la légitimité et celui de l'expertise est presque évident sans qu'il ait été clairement analysé dans l'ouvrage *Savoirs experts et profanes*. Il s'agit de comprendre quels sont les savoirs légitimes, et ceux qui ne le sont pas - ou moins. La démocratie, à travers le pluralisme, induit inévitablement une concurrence entre les savoirs. Ainsi, il existe différents types de savoir, chacun possédant plusieurs niveaux de reconnaissance. Il existe des groupes parlant, et des groupes muets auxquels il est possible de donner la parole grâce à des outils matériels mais aussi discursifs. Les articles rassemblés dans *Savoirs experts et profanes* en proposent plusieurs lorsqu'ils soulignent le rôle clé du processus de qualification. Être capable de reconnaître et jouer avec les outils qualifiants, c'est être capable de légitimer son savoir et sa croyance.

L'expert, avec son bagage technique, pointu, spécialisé, est considéré *en bon droit* de parler, car le savoir profane, ne se justifie pas ni ne s'exprime publiquement sans travail de reformulation. Une attention aigüe portée vers ces formes de savoirs facilement dénigrées permet de contrebalancer la prédominance de l'expert qui dispose de plusieurs armes. Il est d'abord *institutionnalisé* comme porte-parole de groupes d'intérêt plus large (lobby, consultance, université, institut, fondation, banque), et par ce biais même, n'est pas seul : il est soutenu, à la fois support et supporté. Ensuite, son langage *technique* est censé évacuer toute vision normative et politique de ses paroles, dont la rationalité est gage, subtilement, d'universalisme – ce qui permet d'occulter les objectifs attendus, normatifs d'une décision. Enfin, il est spécialiste, dévoué à son objet, ou plutôt à l'étude de son objet, ce qui en fait un être *compétent*, possesseur d'un savoir supérieur à celui des amateurs, des préoccupés, ou des curieux. Soutenu tout en étant, de manière ambiguë, considéré comme neutre car techniciste, son positionnement sur toute question politique fait de lui un être incontournable.

Ces éléments constituent la base des réflexions critiques quant au rôle de l'expert. Et la sociologie n'est pas en reste pour dénoncer cette domination symbolique de l'expert. Les multiples évocations aux travaux de Michel Foucault, dont le retour aux catégories « d'intellectuel spécifique » (chez Ribémont), de « véridiction » (chez Lascoumes) ou encore « d'intolérable » (chez Mouchard), sont là pour replacer ces réflexions dans un cadre politique plus large et même, peut-on dire, subversif.

Il est étonnant que la question de la légitimité ne soit pas attaquée de front et normativement par ces articles, tant ils contiennent des éléments politiques évidents et transversaux. Il est vrai que la méthodologie de l'étude de cas isole et rend presque impossible toute généralisation. Pourtant, poser la question de la légitimité, c'est bousculer les fondements d'un système politique, car c'est éclairer le « qui ? ». La légitimité interroge le pont qui relie les savoirs et les savoir-faire, puisqu'elle ne met pas directement à jour les savoirs légitimes en soi, mais les porteurs de ce savoir – dont les experts sont les brillants porte-paroles.

L'ouvrage plaide pour une diffusion et une multiplication des savoirs profanes en étant attentif à leurs manifestations, parfois discrètes, et explore leurs processus de valorisation et de légitimation. Son apport à la compréhension des mécanismes de formulation des problèmes publics est en cela essentiel et précieux. Il montre d'abord l'existence de savoirs profanes souvent négligés, et d'autre part, tente de fixer des limites à l'expertise. Ces deux éléments soulignent une requalification générale du processus politique de légitimation, dont l'importance saute aux yeux s'ils sont reliés aux réflexions philosophiques et particulièrement celles d'Isabelle Stengers.

La négligence de savoirs profanes apparaît en filigrane dans tous les articles. Par savoir profane, il ne s'agit pas d'entendre un savoir instinctif, psychologique, individuel. Profane s'oppose ici à expert, c'est-à-dire, en premier lieu, à compétent. Dans ce conflit de savoir s'expose un conflit de compétence. Ainsi, dans l'article de Corinne Delmas, le savoir négligé n'est pas le savoir individuel ; au contraire,

les fruits des réflexions collectives (syndicats principalement) sont dévalorisés au profit d'une approche psychologisante des cadres. Les cadres qui ont des problèmes auraient des problèmes personnels, jusqu'au pathologique. Le savoir construit collectivement peine à s'imposer à cause du préjugé qui affirme que les cadres, responsables des autres, peuvent et doivent l'être d'eux-mêmes. La compétence des entités collectives à parler des cadres est dénigrée; d'une part, l'expertise patronale détient la primauté de la parole, et d'autre part, les syndicats de cadre apparaissent comme des contres-experts que les cadres n'assument pas complètement, car ils leur enlèvent une partie de leur responsabilité. Ainsi le savoir de l'individu est considéré comme légitime, car il serait le mieux placé pour savoir de quoi il parle. Ce faisant, cette approche éclipse une analyse plus structurelle et collective qui est inaccessible aux individus car enfermés dans leur subjectivité.

Dans l'article de Sophie Stoffel, la question est justement de comprendre les processus de reconnaissance des savoirs féministes. La reconnaissance apparaît comme un moyen pour parvenir à la légitimité. Cet article met à jour les étapes historiques qui ont fait du savoir féministe un savoir légitime, et donc institutionnellement reconnu. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'état des relations hommes/femmes aujourd'hui. Légitimer un savoir passe par la reconnaissance de certaines organisations. Il s'agit d'un processus démocratique essentiel et porteur de changement social.

Le thème de la frontière des experts, souligne leur hégémonie cognitive et les précautions qui doivent être prises lors de leur intervention dans l'espace public. Les savoirs, experts ou profanes, sont situés et répondent à des contraintes méthodologiques et normatives que certains scientifiques, et en particulier les historiens (voir l'article de Ribémont), ont à cœur de mettre à jour. L'énonciation de vérité, sans tomber dans le relativisme extrême, ne va pas sans fondement cognitif, ce dont nous avons parlé précédemment. Le scientifique doit obéir à des méthodes qui contraignent et conditionnent ses résultats ; l'expert ne peut théoriquement se passer de cette prudence dans l'énonciation. Cependant, les négligences pratiques conduisent souvent à surestimer les paroles de l'expert, qui de sa position fait dangereusement *référence* à la place des autres formes de savoir.

Pour fermer ces paragraphes sur le rapport entre la légitimité et les savoirs, nous voudrions en souligner les conséquences en termes d'inégalité. Les affrontements dans la construction des problèmes publics ont depuis longtemps été théorisés. Il est devenu courant de parler de conflit définitionnel ou de conflit d'appropriation¹. Dans le cadre d'une démocratie pacifiée, où l'Etat de droit dispose du monopole de la violence physique, la violence symbolique, sociale, économique n'est pas évacuée. Donner à chacun les moyens de s'exprimer ne prend du sens que lorsque les légitimités sont balancées, équilibrées.

¹ Les études récentes sur les problèmes publics tendent à renouveler un abord critique en privilégiant l'expérientiel et l'affectif. Cette approche éclaire d'un angle nouveau ces phénomènes en élargissant la gamme des capacités des acteurs et du sociologue : « Faire voir un problème, le faire exister sous un angle spécifique exige de parvenir à agir en déclinant une gamme de capacités : percevoir, toucher autrui, catégoriser, critiquer et s'engager en public face à une situation jugée problématique », (Fabrizio Cantelli, 2012).

Le rôle central et moteur des conflits définitionnels se comprend comme lieu d'affrontement de savoirs dont la reconnaissance est différenciée du point de vue de la légitimité, même dans un cadre pluraliste. Dès lors, il devient capital de bien entendre les appels à *l'empowerment* des groupes défavorisés, de valoriser les travaux s'inspirant de John Dewey et des pragmatistes américains, et de contester la *violence symbolique* imposée par les savoirs considérés comme légitime. Ces appels sont présents transversalement dans *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*. Par delà la portée sociologique des études de cas présents dans cet ouvrage, des revendications politiques et philosophiques apparaissent nettement. Notre analyse critique peut être considérée comme satisfaisante si la lecture transversale proposée ici est parvenue à modestement l'éclairer.

Pour un élargissement des horizons de l'analyse

Avant de terminer notre analyse de l'ouvrage, un appel à un élargissement des contextes d'analyse mérite d'être lancé. La question des savoirs, de l'expertise, et plus largement celle des problèmes publics est posée dans l'ouvrage *Savoirs experts et profanes* dans un contexte particulier et relativement homogène : celui de l'Europe. De plus, à l'exception de l'article de Stefan Aykut (*Le changement climatique comme problème public en France et en Allemagne*), les cas étudiés ne s'extraient pas du contexte francophone (Belgique et France). Il y a pourtant fort à penser que les concepts étudiés réagiront de manière différenciée en fonction des contextes. Et que, par conséquence, il ne faille pas prendre ces derniers pour des éléments certains mais, au contraire, mouvant et fluctuant.

En effet, de nombreuses études ont montré que les voix critiques n'émergent pas partout de la même façon. Les territoires, les époques, les systèmes socio-politiques sont autant d'élément déterminant à prendre en compte pour saisir la légitimité d'un savoir. Si les études de l'ouvrage sont valables pour l'Europe, elles ne s'appliquent pas ailleurs en l'état. Des chercheurs ont souligné, dans le monde arabe (contexte autoritaire pourtant voisin de l'Europe) l'importance de l'existence de la *contrainte* dans toute revendication : la peur qui s'applique à un public, et les actions détournées plus discrétionnaire qu'elle fait exister (Dabène, Geisser, Massardier 2008).

Plus loin, en Chine, les modalités d'intervention des problèmes dans l'espace public sont conditionnées encore différemment (Yang, Calhoun, 2007). Les processus décisionnaires sont organisés là-bas autour de deux piliers de légitimité quasi-indépassable : le Parti et les scientifiques. L'espace public existe sous des conditions particulières. Il est, de plus, changeant : les médias jouent un rôle grandissant au fur et à mesure que la population s'enrichit et surtout a accès à l'éducation ; les dissonances sont données à s'exprimer lors de manifestations publiques, ou de consultations, même si les événements peuvent parfois tourner au drame. Ainsi du cas de Xiamen en 2006, où une marche pacifique a réussi à déjouer l'installation d'une usine pétrochimique, qui a été délocalisée jusqu'à une ville proche, où son installation fût forcée et meurtrière (Ran Ran, 2009). En Chine, l'attitude du politique varie de la réception bienveillante à l'extrême fermeté en fonction des savoirs et des

prétentions. Les tactiques déployées pour introduire publiquement un problème sont conditionnées par la *qualification* du problème par le Parti, juge de la légitimité -ou non- d'un savoir et d'une revendication. Le statut « d'affaire politique » fait office de verrou et bloque toute possibilité d'expression publique. Les problèmes environnementaux sont en revanche bien accueillis, alors qu'ils peuvent devenir eux-aussi très politiques. Les voix critiques doivent sans cesse jouer avec le fil rouge de la censure. La position la plus efficace consiste sans doute à jouer le rôle du conseiller du prince, au moyen d'un savoir scientifique et dépolitisé, car tout comportement « politique » est sévèrement contraint (Peuch, 2012).

Ces remarques plaident pour une décentralisation des études sur les savoirs, l'expertise et la construction des problèmes publics. L'élargissement des horizons d'analyses affine notre compréhension des concepts, pendant que leur utilisation permet de comprendre les ailleurs de l'Europe. Cette boucle vertueuse est un atout pour mieux cerner les manifestations, diffuses et toujours complexes, des voix critiques.

Bibliographie :

- ARENDT, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, éd. Pocket, Coll. Agora, Paris, 2010.
- BOLTANSKI, Luc, *De la critique*, Gallimard, Paris, 2009.
- BOLTANSKI, Luc, THEVENOT, Laurent, *De la justification. Les économies de grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.
- CANTELLI, Fabrizio, « *Eprouver les problèmes publics* », *La Vie des idées*, 1^{er} novembre 2012.
- CEFAL, Daniel, « *La fabrique des problèmes publics* », in : GUSFIELD, Joseph, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, éd. Economica, Paris, 2009.
- DAMAY, Ludivine, DENIS, Benjamin, DUEZ, Denis, *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*, Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 2011.
- DEWEY, John, *Le public et ses problèmes*, éditions Farrago, Pau, 2003[1927].
- DURKHEIM, Emile, « *Qu'est-ce qu'un fait social ?* », in : *Les règles de la méthode sociologique*, Chapitre 1, 1895.
- GENARD, Jean-Louis, « *Expliquer, comprendre, critiquer* », *Sociologies* [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 09 novembre 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3555>
- GUSFIELD, Joseph, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, éd. Économica, 2009.
- LATOUR, Bruno, *Changer de société – Refaire de la sociologie*, La Découverte, Paris, 2006.
- NEVEU, Erik, « *L'approche constructiviste des « problèmes publics » : un aperçu des travaux anglo-saxons* », *Etudes de communication*, n°22, 1999, p. 41-58.
- PEUCH, Jonathan, « *Une mobilisation environnementale chinoise : cartographie des acteurs dans le Yunnan (2003-2011)* », in: Diploweb.com, Grenoble, février 2012. [En ligne : <http://www.diploweb.com/Chine-Mobilisation.html>]
- PLATON, *Phèdre*, trad. de Jacques Derrida, GF-Flammarion, Paris, 1992.
- PLATON, *Le Banquet*, trad. de Luc Brisson, GF-Flammarion, Paris, 1999.
- RAN Ran, *Environmental Politics at Local Levels in China: Explaining Policy Implementation Gap and Assessing the Implications*, Thèse non publiée de l'Université Duisburg- Essen, 2009.

- STENGERS, Isabelle, *La Vierge et le neutrino*, coll. Les Empêcheurs de tourner en rond, éd. Le Seuil, Paris, 2006.
- YANG, Guobin, CALHOUN, Craig, « *Media, Civil Society, and the Rise of a Green Public Sphere in China* », in : China Information, vol. 21, 2007.